

CONGIS-SUR-THEROUANNE • Zone sensible du Grand-Voyeux

Haro sur les saules et les aulnes

Saules, aulnes et phragmites ne font pas bon ménage au domaine du Grand-Voyeux. Le temps d'un week-end, les bénévoles ont remis les inoportuns à leur place.

Zone humide, naturelle et sensible, le Grand-Voyeux est envahi par les saules et les aulnes. Les végétaux cherchent à prendre la place des roseaux phragmites qui abritent des

espèces d'oiseaux rares. Sébastien Tresonne, responsable régional du domaine, indique : « Une première opération de coupe des saules et aulnes à l'aide d'un engin à chenilles a permis de les couper très ras. Mais ils repoussent ».

Sécateurs en mains, les bénévoles tranchent, coupent, arrachent même, les rejets qui émergent de l'eau. Sans intervention, les saules prennent une place dominante dans la roselière et asphyxient les autres espèces.

Blongios nains, butors étoilés, rousseroles et busards des roseaux, entre autres, n'y trouveraient plus d'habitat.

À l'inverse de la phragmite, espèce de roseau qui peut voir son rhizome passer l'hiver submergé, le saule et l'aulne coupé court ne résisteront pas à ce traitement.

Pourtant...

Seule une douzaine de personnes a participé à l'opération et l'essentiel de l'effectif était composé des membres de l'association « Les Blongios », basée à Lille.

« Nous comptons 700 bénévoles et intervenons dans une cinquantaine de chantiers par an, des chantiers de protection des milieux naturels. Nous arrivons à donner aux bénévoles formés, une certaine autonomie sur le terrain et un savoir-faire », rappelle François Griffault, salarié de l'association.

L'espoir revit

Le blongios nain, espèce d'échassier, le plus menacé des hérons, va pouvoir remercier ses bienfaiteurs comme le busard des roseaux.

En effet, en Ile-de-France, cette espèce n'est répertoriée que dans deux endroits dont le Grand-Voyeux, qui a vu naître trois couvées cette année.

Des oisillons qui mettent du baume aux cœurs des bénévoles.

La lutte contre les espèces invasives est d'actualité afin de remettre un peu d'équilibre dans l'écosystème.

Au cours de la visite, le technicien de l'Agence des espaces verts remarque : « Voici un vol d'ois, des ber-



Bottes dans l'espace humide, cisailles aiguisées, les protecteurs de la nature entassent les rejets dans une bâche puis direction une centrale de compostage.

naches du Canada, au-dessus de nos têtes ».

Introduite en France et trop protégée, cette espèce doit désormais être régulée. Cette année, des tirs au fusil sont autorisés pour la première fois afin d'éviter que les bernaches ne fassent dis-

paraître d'autres espèces, qui, elles, ne migrent plus.

Un avenir prometteur

Dans un futur très proche, le domaine du Grand-Voyeux devrait être classé réserve naturelle régionale comme il existe des réserves marines afin de préserver au mieux les espèces floristiques et faunistiques.



Nicolas a arraché une repousse de saule qui, en grandissant, aurait fini par envahir la zone.